

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

*Sommaire :*1 – *Le cadre général du budget*2 – *La section de fonctionnement*3 – *La section d'investissement*1 – Le cadre général du budget

La présente note répond aux articles L 2313-1 du code général des collectivités territoriales et 107 de la loi NOTRe qui prévoient l'adjonction au budget primitif d'une présentation brève et synthétique apportant les informations financières essentielles.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel du service d'assainissement. Il est voté par le conseil municipal. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget a été voté le 14 avril 2017 et peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de l'établissement. Les affaires courantes sont comptabilisées en fonctionnement (petites fournitures, entretien, salaires, redevances d'assainissement, subvention liée à l'entretien de la lagune, aides aux contrôles d'assainissement non collectifs...). Les acquisitions et travaux sont inscrits en investissement (matériel, travaux en cours...).

2 – La section de fonctionnement

- a) La section de fonctionnement permet à notre établissement d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'activité du service d'assainissement.
- b) Les dépenses et les recettes de fonctionnement 2017 s'équilibrent à 69 207 €.
- c) Les recettes et dépenses de la section

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	46 962	Excédent reporté	33 640
Dépenses de personnel	2 113	Redevance d'assainissement	23 436
Reversement redevance agence de l'eau	4 871	Redevance agence de l'eau	2 248
Dépenses financières	4 527	Subventions d'exploitation	4 112
Dotations aux provisions	250	Recettes de gestion courante	2 522
Ecritures d'ordre entre sections	10 484	Ecritures d'ordre entre sections	3 249
Total	69 207	Total	69 207

3 – La section d'investissement

- a) Le budget d'investissement prépare l'avenir.
Les dépenses sont liées aux projets à moyen ou long terme (acquisitions, travaux) du service. Les immobilisations acquises et en cours se retrouveront inscrites au bilan comptable de l'établissement.

Les recettes proviennent essentiellement du résultat reporté.

b) Les dépenses et les recettes d'investissement 2017 s'équilibrent à 60 388 €.

c) Les recettes et les dépenses de la section

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais d'études	12 000	Solde d'investissement reporté	49 904
Immobilisations corporelles	20 298	Ecritures d'ordre entre sections	10 484
Immobilisations en cours	19 500		
Remboursement d'emprunts	5 341		
Ecritures d'ordre entre sections	3 249		
Total	60 388	Total	60 388



Le Maire,

MEILHAC Sébastien